

Emploi salarié : la baisse se poursuit légèrement mais ralentit

- Les données de l'Insee sur **l'emploi salarié régional** dans la construction (hors intérim) sont actuellement disponibles jusqu'à fin juin 2015. La tendance à la baisse observée depuis début 2014 se poursuit légèrement (-0,2 % de l'emploi permanent sur le trimestre) mais semble ralentir depuis le début de l'année 2015. La construction est un des secteurs enregistrant la plus importante baisse sur un an dans la région (-2,0 %, soit -5 600 emplois contre +0,4 % tous secteurs). La baisse sur un an affecte fortement Paris (-4,0 %), les Yvelines (-3,5 %) et l'Essonne (-3,3 %). L'emploi diminue cependant très légèrement dans le Val-de-Marne (-0,5 %), et augmente même dans le Val-d'Oise (+0,8 %).

Redémarrage de l'intérim au deuxième trimestre 2015

- Après le transport et entreposage, la construction est le secteur qui a le plus recours à **l'intérim** (taux de recours de 6 %). Pour la première fois depuis fin 2013, l'intérim dans la construction progresse, après les baisses enregistrées au cours de l'année 2014 : +4,2 % par rapport au 1er trimestre 2015, soit plus de 500 emplois en équivalent temps plein supplémentaires. Toutefois, sur un an, l'utilisation de l'intérim dans la construction reste en repli (-10,3 %).

Activité partielle et plans de sauvegarde de l'emploi : des recours toujours nombreux

- Les demandes d'autorisation d'**activité partielle** à la Direccte continuent à être très nombreuses. La construction est le secteur qui a sollicité le plus d'autorisations d'activité partielle : 628 000 heures ont été autorisées à être chômées entre juillet et septembre 2015 contre 373 000 heures demandées à la même période l'an dernier (juillet à septembre 2014). De juillet à septembre 2015, la construction a regroupé près de 44 % du total des heures demandées par l'ensemble des secteurs franciliens qui se répartissent à part égale entre le génie civil (219 000 heures), la construction de bâtiments (208 000) et les travaux de construction spécialisés (201 000).
- Le nombre de postes menacés par des **plans de sauvegarde de l'emploi** (lorsqu'une entreprise d'au moins 50 salariés projette de licencier au moins 10 salariés dans une période de 30 jours) continue d'augmenter. Ces procédures ont concerné 117 salariés franciliens de début juillet à fin septembre 2015 contre 74 sur la même période l'an dernier.

Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi au troisième trimestre 2015

- Un point positif : le nombre de **demandeurs d'emplois** (données corrigées des variations saisonnières) en catégorie ABC a tendance à se stabiliser (+0,1 % de fin

juillet à fin septembre), suivant la tendance régionale à la stabilisation (-0,1 % en Île-de-France tous métiers confondus).

- Sur un an, la hausse est de 6,6 %, avec plus de 75 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dans les métiers du BTP en catégorie ABC en septembre 2015 (+5,0 % tous métiers confondus). La hausse atteint les 10 % pour les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment et pour les techniciens et agents de maîtrise du BTP. Elle est nettement plus limitée pour les professions du second œuvre du bâtiment : +5,7 % pour les ouvriers qualifiés et +3,4 % pour les ouvriers non qualifiés, ainsi que pour les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction (+5,5 %).

